

D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-6 Mixité Sociale

Plan D-2-2-6.41

Rennes Métropole

Modification n°2 : dossier soumis à enquête publique

Rennes Métropole

Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) Secteurs de règlementation de la mixité sociale

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Dispositions au titre de l'article L.151.15 du Code de l'Urbanisme Secteur de mixité sociale

Secteur de mixité sociale en zone UG

Secteur d'équilibre social de l'habitat (hors quartiers prioritaires)

Secteur d'équilibre social de l'habitat en secteur prioritaire

Zonage du réglement graphique (contours et nom de la zone)

Secteur prioritaire de la politique de la ville

Périmètre de 300m autour des secteurs prioritaires de la politique de la ville

N Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), mars 2024 ; ©DGFiP (cadastre), déc. 2022 ; ©Rennes Métropole (SIG), fond de plan topographique général, mars 2024 Réalisation : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUF), mars 2024

Logiciel SIG : ArcGis 10.3.1

Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)